FCPE
HSBC EE HORIZON

Rapport annuel
du Conseil de Surveillance 2023

Exercice 2022

Le présent rapport a été élaboré sous la responsabilité du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE HORIZON. Il est destiné aux porteurs de parts et complète le rapport annuel effectué par la Société de Gestion sur la gestion du FCPE.

HSBC Global Asset Management

FCPE HSBC EE HORIZON

Membres du Conseil de Surveillance du FCPE

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose statutairement pour chaque entreprise adhérente de :

- 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise adhérente, élu directement par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique de l'entreprise adhérente ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales représentatives de l'entreprise adhérente,

- 1 membre représentant l'entreprise adhérente, désigné par la Direction de l'entreprise adhérente.

FCPE HSBC EE HORIZON

Changements et informations intéressant le FCPE

1. Changements intéressant le FCPE suite à une décision du Conseil de Surveillance (exercice 2022 – 1er semestre 2023)

Votre Conseil de Surveillance vous rappelle les changements intéressant le FCPE au cours de l'exercice 2022 et du 1er semestre 2023 :

▶ **Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine**

➔ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

▶ **Fusion-absorption du compartiment HSBC EE HORIZON 2019-2021**

➔ date de prise d'effet : 29 avril 2022

Le compartiment HSBC EE HORIZON 2019-2021 a fusionné vers le compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE le 29 avril 2022.

L'opération a été agréée par l'AMF le 2 mars 2022.

▶ **Création du compartiment HSBC EE HORIZON 2040-2042**

➔ date de prise d'effet : 10 mai 2022

De par construction, le FCPE HSBC EE HORIZON comprend 9 compartiments dont 7 compartiments dits millésimés.

Suite à la fusion du compartiment HSBC EE HORIZON 2019-2021, un nouveau compartiment millésimé HSBC EE HORIZON 2040-2042, agréé par l'AMF le 25 mars 2022, a été créé le 10 mai 2022.

▶ **Adaptation de la stratégie d'investissement du FCP maître à un univers ISR**

Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE

➔ date de prise d'effet : 2 novembre 2022

Afin de compléter la gamme de fonds présentant une gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) avec un support de placement orienté sur les marchés monétaires, le FCP maître HSBC MONEY a été transformé en fonds ISR le 2 novembre 2022.

Cette transformation s'est traduite par la prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion du FCP conduisant à l'évolution de son objectif de gestion et de sa stratégie d'investissement.

La transformation du FCP en fonds ISR s'est accompagnée également pour celui-ci du changement de sa dénomination en HSBC SRI MONEY.

Par ailleurs, le FCP a été catégorisé en produit relevant de l'article 8 au sens du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Enfin, à l'occasion de cette transformation, la liste des risques auxquels le FCP peut être exposé a été actualisée avec l'ajout du risque de change à titre accessoire.

En sa qualité de nourricier, le compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE a adopté une orientation de gestion similaire à celle redéfinie du FCP HSBC MONEY.

Ces évolutions ont fait l'objet d'une information individuelle des porteurs de parts.

► **Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable**

Compartiments HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME, HSBC EE HORIZON 2040-2042, HSBC EE HORIZON 2037-2039, HSBC EE HORIZON 2034-2036, HSBC EE HORIZON 2031-2033, HSBC EE HORIZON 2028-2030, HSBC EE HORIZON 2025-2027, HSBC EE HORIZON 2022-2024

➔ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

En application du règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

► **Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable**

Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE

➔ date de prise d'effet : 30 décembre 2022 & 1er janvier 2023

Conformément au règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

En application de ce même texte réglementaire, a été introduite dans le règlement du FCPE une annexe détaillant, suivant un format imposé, la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre.
Cette annexe est entrée en vigueur le 1er janvier 2023.

Dans la poursuite de la prise en compte dans le règlement du FCPE des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété le 1er janvier 2023 des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

► **Mise en place du DIC en remplacement du DICI**

➔ date de prise d'effet : 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

2. Autre décision du Conseil de Surveillance

▶ Adoption du rapport annuel du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son rapport annuel par lequel il rend compte aux porteurs de parts du FCPE de l'exercice de l'ensemble de ses missions au cours de l'année 2022.

FCPE HSBC EE HORIZON

Examen de la gestion du FCPE

1. Examen du rapport annuel du FCPE

Le rapport annuel du FCPE HSBC EE HORIZON est conforme aux normes et aux usages de place. Il a été certifié par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

Le Conseil de Surveillance a donné quitus à la Société de Gestion pour la gestion effectuée au cours de l'exercice 2022.

2. Examen de la gestion financière

L'examen de la gestion financière fait apparaître la situation suivante :

Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-0,09%	-1,62%	-3,09%
Performance de l'indice (pour information)	-0.02%	-1,05%	-1,81%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-0,09%	-1,62%	-3,29%
Performance de l'indice (pour information)	-0,02%	-1,05%	-1,81%

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	0,12%	0,09%	0,07%
Volatilité de l'indice (pour information)	0,11%	0,07%	0,06%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	0,12%	0,09%	0,07%
Volatilité de l'indice (pour information)	0,11%	0,07%	0,06%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE est nourricier de l'OPC maître HSBC SRI MONEY.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

L'année 2022 aura connu un tournant dans la politique monétaire de la zone euro. Le retour rapide de l'inflation a entrainé une série de hausses des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE).

FCPE HSBC EE HORIZON

Ces derniers étaient inchangés depuis septembre 2019, avec un taux de dépôt à -0.50%, un taux de refinancement à 0% et un taux de prêt marginal à +0.25%
Quatre hausses successives ont tenu place au second semestre 2022. A fin décembre 2022 les taux directeurs étaient les suivants : taux de dépôt à +2%, un taux de refinancement à +2.5% et un taux de prêt marginal à +2.75%

Notre gestion avait bien anticipé ces hausses de taux en baissant la WAM du portefeuille. Le fonds avait été configuré pour profiter au mieux de ces augmentations de taux via l'achat de titres à taux variables et d'instruments de couvertures.

Cette approche nous a permis de retrouver rapidement des performances positives.

Notre stratégie reste toujours axée sur les émetteurs ayant les meilleures qualités de crédit et de maintenir une très bonne liquidité du portefeuille.

Fait notable, le fonds se nomme HSBC SRI MONEY depuis début novembre 2022. Cela traduit le fait qu'il est désormais investi dans des instruments qui satisfont des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.) et de qualité financière.

La durée de vie moyenne du fonds à fin décembre est de 62.6 jours (WAL), et la maturité moyenne du fonds est de 3.3 jours (WAM).

Compartiment HSBC EE HORIZON 2022-2024

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-7,09%	-3,79%	1,53%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-7,18%	-4,07%	0,87%

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	3,37%	4,49%	4,08%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	3,36%	4,49%	4,08%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2022-2024 est nourricier de l'OPC maître HSBC EE HORIZON 2022-2024.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2022-2024 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 9.9%.

En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 90.1% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « coeur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « coeur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 2.3% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 5.1% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 1.0% de cet actif.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 1.5% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 16.7% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 5.7% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 2.8% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 2.8% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 61.2%, répartie comme suit :

- 30.7% sur le fonds HSBC Monétaire
- 30.5% sur le fonds HSBC Money Maitre

FCPE HSBC EE HORIZON

Compartiment HSBC EE HORIZON 2025-2027

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-12,08%	-5,05%	0,65%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-12,17%	-5,33%	-0,16%

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	6,10%	8,13%	7,11%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	6,09%	8,13%	7,11%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2025-2027 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2025-2027.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2025-2027 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 19.9%.
En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 80.1% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « coeur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « coeur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 4.5% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 10.3% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 2.0% de cet actif.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 3.1% de cet actif.

FCPE HSBC EE HORIZON

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 32.4% du fonds HSBC Oblig Euro
- 9.9% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 5.5% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 5.5% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 26.4%, répartie comme suit :

- 13.3% sur le fonds HSBC Monétaire
- 13.1% sur le fonds HSBC Money Maitre

Compartiment HSBC EE HORIZON 2028-2030

► Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-14,05%	-3,52%	3,07%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-14,22%	-4,10%	1,94%

► Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	7,87%	10,40%	9,08%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	7,86%	10,40%	9,07%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2028-2030 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2028-2030.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

FCPE HSBC EE HORIZON

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2028-2030 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 35.7%.
En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 64.3% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « coeur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « coeur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 6.8% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 15.6% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 3.0% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche action du fonds dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 30 décembre 2022, la part du fonds investi dans ce thème était de 5.6%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 5.0% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022 l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 30.1% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 9.8% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 5.1% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 5.1% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 13.0%, répartie comme suit :

- 6.6% sur le fonds HSBC Monétaire
- 6.4% sur le fonds HSBC Money Maitre

FCPE HSBC EE HORIZON

Compartiment HSBC EE HORIZON 2031-2033

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-14,77%	-1,45%	6,06%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-14,94%	-2,03%	4,90%

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	9,26%	12,41%	10,83%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	9,26%	12,41%	10,83%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2031-2033 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2031-2033.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2031-2033 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 48.7%.
En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 51.3% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 8.8% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 20.1% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 3.8% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche action du fonds dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 30 décembre 2022, la part du fonds investi dans ce thème était de 9.9%.

FCPE HSBC EE HORIZON

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 6.0% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 24.2% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 8.3% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 4.1% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 4.1% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 10.0%, répartie comme suit :

- 5.1% sur le fonds HSBC Monétaire
- 4.9% sur le fonds HSBC Money Maitre

Compartiment HSBC EE HORIZON 2034-2036

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-15,40%	0,24%	8,31%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-15,57%	-0,36%	7,13%

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	10,50%	14,08%	12,33%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	10,50%	14,08%	12,33%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2034-2036 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2034-2036.

FCPE HSBC EE HORIZON

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2034-2036 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 60.6%.
En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 39.4% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 11.0% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 25.1% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 4.8% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche action du fonds dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 30 décembre 2022, la part du fonds investi dans ce thème était de 12.1%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 7.5% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « cœur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022 l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 18.3% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 6.3% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 3.1% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 3.1% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 7.9%, répartie comme suit :

- 4.1% sur le fonds HSBC Monétaire
- 3.8% sur le fonds HSBC Money Maitre

FCPE HSBC EE HORIZON

Compartiment HSBC EE HORIZON 2037-2039

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-15,62%	2,32%	NA

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-15,79%	1,71%	NA

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	11,53%	15,01%	NA

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	11,53%	15,00%	NA

Commentaires du gérant :

Par construction, le Compartiment HSBC EE HORIZON 2037-2039 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 70.0%.
En contrepartie, la part du Compartiment investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 30.0% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'OPC « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 13.0% sur l'OPC HSBC Actions Europe.
- 29.8% sur l'OPC HSBC SRI Global Equity. Cet OPC permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titres axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 5.66% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche actions du Compartiment dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 30 décembre 2022, la part du Compartiment investi dans ce thème était de 12.6%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers l'OPC HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 8.9% de cet actif.

FCPE HSBC EE HORIZON

Investissements sur les marchés obligataires

L'OPC « cœur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. L'OPC est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres de l'OPC.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 13.5% de l'OPC HSBC SRI Euro Bond
- 4.6% de l'OPC HSBC GIF Euro High Yield
- 2.3% de l'OPC HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 2.3% de l'OPC HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du Compartiment investie sur les actifs monétaires était d'environ 5.8%, répartie comme suit :

- 3.0% sur l'OPC HSBC Monétaire
- 2.8% sur l'OPC HSBC SRI Money

Compartiment HSBC EE HORIZON 2040-2042

Créées le 10 mai 2022, aucune donnée relative à la performance et à la volatilité n'est encore disponible pour les parts F et RE.

Commentaires du gérant :

Par construction, le Compartiment HSBC EE HORIZON 2040-2042 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 30 décembre 2022 la part en actions est proche de 80.6%.
En contrepartie, la part du Compartiment investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 19.4% au 30 décembre 2022.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'OPC « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 15.4% sur l'OPC HSBC Actions Europe.
- 35.2% sur l'OPC HSBC SRI Global Equity. Cet OPC permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titres axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 6.7% de cet actif.

FCPE HSBC EE HORIZON

Nous avons également investi une partie de la poche action du Compartiment dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 30 décembre 2022, la part du Compartiment investi dans ce thème était de 12.8%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers l'OPC HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 30 décembre 2022, nous détenons environ 10.5% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

L'OPC « cœur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. L'OPC est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres de l'OPC.
L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 30 décembre 2022, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 8.8% de l'OPC HSBC SRI Euro Bond
- 3.0% de l'OPC HSBC GIF Euro High Yield
- 1.5% de l'OPC HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 1.5% de l'OPC HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 30 décembre 2022, la part du Compartiment investie sur les actifs monétaires était d'environ 3.8%, répartie comme suit :

- 2.0% sur l'OPC HSBC Monétaire
- 1.8% sur l'OPC HSBC SRI Money

Compartiment HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

▶ Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part F	-14,82%	7,02%	17,66%
Performance de l'indice	-12,65%	12,42%	28,35%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	-14,90%	6,71%	16,84%
Performance de l'indice	-12,65%	12,42%	28,35%

▶ Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	14,72%	18,56%	16,32%
Volatilité de l'indice	15,79%	19,81%	17,34%

Catégorie de parts RE

	2022	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	14,71%	18,55%	16,32%
Volatilité de l'indice	15,79%	19,81%	17,34%

Commentaires du gérant :

L'année 2021 s'est achevée dans un contexte sanitaire en amélioration mais toujours incertain (variant Omicron). De plus, l'inflation élevée et le durcissement des discours des principales banques centrales qui en a résulté ont été des éléments qui nous ont poussés à renforcer les Etats-Unis au détriment de l'Europe. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en début d'année 2022 nous a confortés dans ce choix, l'Europe étant plus particulièrement exposée à cet événement, notamment pour son approvisionnement en énergie.
Du côté des pays émergents, nous sommes restés prudents sur cette zone qui souffre de conditions de financements dégradées (forte hausse du dollar) ainsi que de la politique chinoise drastique de lutte contre le Covid-19 qui a pénalisé la zone asiatique en raison des nombreux confinements qu'elle a engendré.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'OPC « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « coeur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 30 décembre 2022, nous détenons approximativement :

- 32.6% sur l'OPC HSBC Actions Europe.
- 45.7% sur l'OPC HSBC Sustainable Global Equity. Cet OPC permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.
- 10.1% sur l'OPC GIF Asia ex. Japan Equity qui représente notre investissement sur les actions émergentes.

Nous avons également investi une partie de la poche action du compartiment dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME).
Au 30 décembre 2022, la part du compartiment investi dans ce thème était de 10.8%.

3. Examen de la gestion administrative

La gestion administrative a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion administrative est satisfaisante notamment dans le domaine de l'information des porteurs de parts, le suivi des opérations sur titres et les informations juridiques.

4. Examen de la gestion comptable

La gestion comptable a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion comptable est satisfaisante.

Il est rappelé que les comptes annuels du FCPE ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

La valorisation des titres est effectuée selon les normes et les usages en vigueur.